

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3881 - LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

LIBREVILLE

Plaidoyer pour consolider la CEEAC



Denis Sassou N'Guesso prononçant son discours/Photos Presse présidentielle

L'ambitieux projet d'intégration en Afrique centrale a besoin d'un environnement intérieur apaisé sous-tendu par des partenariats solides à l'international.

Dans son discours de circonstance, le 27 novembre, à Libreville, au Gabon, à l'occasion de sa prise de fonctions en tant que nouveau président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'occasion du 18^e sommet, le chef de l'Etat congolais a rappelé à ses homologues le devoir de préserver et consolider cet « instrument d'intégration et de coopération régionale ».

Denis Sassou N'Guesso a, dans le même temps, dégagé les priorités de son mandat, indiquant qu'au cours de l'année 2021, il œuvrera « au renforcement de la coopération politique entre les Etats membres, à la promotion de la paix et la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale ».

Page 16

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

Une commémoration sous le signe de la lutte contre la Covid-19



Prestations des enfants lors de la journée de la République

Le 62^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo a été célébré le 28 novembre à Brazzaville en présence du couple présidentiel sur le thème : « L'unité, la paix et le patriotisme pour consolider la République et vaincre la Covid-19 ». A la différence des précédentes éditions, la présente a donné la parole aux dix élèves du lycée d'excellence de la Révolution de Brazzaville qui ont fait le récit des propos du président de la République, Denis Sassou N'Guesso à travers ses livres, interviews, discours tenus lors des rencontres citoyennes.

Page 3

ZONE CÉMAC

La BDEAC va débloquer 31 milliards FCFA au profit du secteur privé

Réuni par visioconférence, le 27 novembre, le Conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a approuvé, un financement de 31 milliards FCFA

au profit de six projets du secteur privé. Cette aide financière témoigne de l'engagement de l'institution bancaire communautaire à accompagner le secteur privé qui constitue un acteur du développe-

ment économique pour la sous-région et pourvoyeur d'emplois. Pour cette année, le volume global des investissements de la BDEAC est de 186 milliards FCFA, contre 271 milliards en 2019.

Page 5

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les agents de la Force publique seront inscrits sur les listes spéciales



La concertation politique, tenue du 25 au 26 novembre à Madingou dans le département de la Bouenza, a décidé de l'inscription sur des listes spéciales des agents de la Force publique ; étant donné qu'ils voteront par anticipation. Les commissions administratives de révision des listes électorales procéderont, le moment venu, à la radiation des agents de la Force publique des listes électorales générales. Cette double opération radiation-inscription se fera confor-

mément aux lois et règlements en vigueur. Les participants ont interpellé les pouvoirs publics à mettre en place un mécanisme visant à éviter le double emploi entre les listes spéciales des agents de la Force publique et les listes électorales générales.

Page 2

Éditorial
République

Page 2

ÉDITORIAL

République

Le dialogue politique de Madingou a clos ses assises la veille de la commémoration du soixante-deuxième anniversaire de la proclamation de la République. Samedi, la plupart des hommes et des femmes qui avaient échangé durant quelques jours dans le chef-lieu du département de la Bouenza s'étaient retrouvés à la Place de la République, au cœur de Brazzaville, pour justement se souvenir de la naissance de la même République.

Ces événements qui se juxtaposent dans une coïncidence assez particulière permettent de comprendre aussi que quand ils le veulent, les Congolais peuvent préserver l'unité nationale, sans laquelle, toutes les ambitions individuelles ou collectives qu'ils expriment ne peuvent être réalisées. Le propos divulgué ici ne signifie pas qu'à Madingou tous les violons se sont accordés, que le processus menant à la présidentielle de l'année prochaine sera le plus parfait.

Non, la rencontre des 25 et 26 novembre a permis de noter les points de divergence, et aussi de convergence, de dessiner le chemin que ceux qui ambitionnent de diriger leurs compatriotes au niveau le plus élevé sont capables de faire ensemble dans une compétition civilisée. Pour que 2021 ne soit pas un moment d'angoisse, qu'à l'écoute des candidats pendant la campagne électorale prochaine, ces compétiteurs vendent leurs projets de société plus que des appels à la violence.

En 2020, des élections ont eu lieu dans plusieurs pays africains, avec des fortunes diverses pour les candidats victorieux ou non. Si l'on doit retenir un exemple, il vient, et cela mérite d'être souligné, du pays des hommes intègres, le Burkina Faso. Certes, comme très souvent les dénonciations de fraudes viennent de partout, en particulier de potentiels perdants, ce pays n'a pas échappé à la règle.

Il faut retenir qu'à la fin du processus, les Burkinabè ont écouté leurs dirigeants prôner la tranquillité et sont restés chez eux sans craindre pour leurs vies. La seule menace à laquelle ils font face depuis plusieurs mois vient des groupes terroristes très actifs dans plusieurs coins du pays. Ils ont besoin d'unité pour y faire face. Dans les pays épargnés par ces phénomènes, l'unité doit se faire autour des questions de développement et de partage des responsabilités. Car la République a besoin de tous ses enfants.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les agents de la Force publique seront inscrits sur les listes spéciales

Parmi les recommandations de la concertation politique, tenue du 25 au 26 novembre à Madingou dans le département de la Bouenza, figure l'inscription sur des listes spéciales des agents de la Force publique ; étant donné qu'ils voteront par anticipation.



Raymond Zéphirin Mboulou entouré de Pierre Mabiala et d'Anatole Collinet Makosso

Les commissions administratives de révision des listes électorales procéderont, le moment venu, à la radiation des agents de la Force publique des listes électorales générales. Cette double opération radiation-inscription se fera conformément aux lois et règlements en vigueur.

En effet, les cent quarante-sept participants à ces assises ont émis de nombreuses réserves sur le vote par anticipation qui, selon eux, favorise la fraude. Par ailleurs, ils ont interpellé les pouvoirs publics à mettre en place un mécanisme visant à éviter le double emploi entre les listes spéciales des agents de la Force publique et les listes électorales générales.

En outre, abordant le point sur la distribution des cartes d'électeurs, les participants ont stigmatisé des faiblesses dans leur distribution se traduisant par la rétention de certaines cartes. Ils ont également émis à cet effet le souhait que les organes chargés de la gestion des processus électoraux mettent tout en œuvre pour que chaque électeur inscrit re-

çoive sa carte.

Par ailleurs, en ce qui concerne le renforcement des pouvoirs de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) au détriment de l'administration, quelques participants ont souhaité qu'il soit confié à la CNEI et à elle seule l'ensemble des opérations électorales y compris la proclamation des résultats.

D'autres intervenants par contre ont pensé que le renforcement des compétences de la CNEI suppose un maillage préalable de toute l'étendue du territoire national en structure de la CNEI. Pour l'heure, ont-ils argumenté, le système mixte doit être maintenu. Le renforcement des pouvoirs de la CNEI au détriment de l'administration, ont-ils indiqué, est une question dont il faut étudier la faisabilité à long terme.

Les participants ont constaté que des faiblesses enregistrées au cours des processus électoraux résultent souvent de la non-maitrise du cadre juridique des élections par les personnels électoraux et les représen-

tants des candidats. D'où la nécessité de renforcer leurs capacités par des formations.

Notons que la concertation politique de Madingou a axé ses travaux sur l'amélioration de la gouvernance électorale, à travers des échanges qui ont porté principalement sur le cadre juridique des élections politiques en République du Congo et l'élaboration des listes électorales.

Les débats entre les responsables politiques de la majorité et de l'opposition se situaient au niveau de la révision extraordinaire des listes électorales et de l'organisation du Recensement administratif spécial (RAS).

Les premiers soutenaient la première hypothèse parce que, selon eux, le temps est court pour organiser le RAS. Les seconds estiment que pour la crédibilité de la démocratie congolaise, l'élection présidentielle de 2021 peut être reportée pour assainir le fichier électoral à travers les résultats du RAS.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngonon /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LIBREVILLE

Plaidoyer pour consolider la CEEAC

L'ambitieux projet d'intégration en Afrique centrale a besoin d'un environnement intérieur apaisé sous-tendu par des partenariats solides à l'international.

Dans son discours de circonstance, le 27 novembre, à Libreville, au Gabon, à l'occasion de sa prise de fonctions en tant que président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale-CEEAC- qui tenait son 18^e sommet, le chef de l'Etat congolais a rappelé à ses homologues le devoir de préserver et consolider cet « instrument d'intégration et de coopération régionale ». Denis Sassou N'Guesso a, dans le même temps, dégagé les priorités de son mandat indiquant qu'au cours de l'année 2021, il œuvrera « au renforcement de la coopération politique entre les Etats membres, à la promotion de la paix et la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale ».

Sur cet axe de la coopération politique et sécuritaire, le test pour l'organisation sous-régionale, cette fin d'année, sera sans doute la République centrafricaine. Ce pays doit en effet tenir l'élection présidentielle et les élections législatives, le 27 décembre, dans un climat rendu incertain par la persistance des violences et des tensions politiques. Cette situation a incité les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC présents dans la capitale gabonaise à se mobiliser pour que les acteurs centrafricains ne replongent pas leur nation dans le chaos. C'est sans doute pour mieux porter ce message d'assistance que le président Faustin Archange Touadera en personne était venu à



Les présidents Ali Bongo Ondimba et Denis Sassou N'Guesso

Libreville. Ses pairs ont été attentifs à sa prise de parole.

Par ailleurs, l'un des maillons faibles de l'intégration en zone CEEAC étant l'absence des voies de communication physiques, le nouveau président de la CEEAC souhaite que le projet de l'Institution relatif au renforcement de ses capacités en infrastructures de base prenne « une envergure plus concrète ». Il s'agit, a-t-il expliqué, de mettre l'accent sur la réalisation des « projets structurants et intégrateurs ». Au nombre de ces projets figurent la construction du pont route-rail sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa, le prolongement du chemin de fer entre Kinshasa et Ilebo, la construction de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena, l'amélioration des conditions de navigation sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha.

Après avoir mené à son terme la ré-

forme de l'institution, concrétisée par la création d'une Commission aux pouvoirs renforcés et diversifiés, qui est entrée en fonction, le 1^{er} septembre dernier, les dirigeants de la CEEAC sont attendus sur le terrain. Les projets intégrateurs évoqués plus haut concrétisant leur volonté d'assurer le « bien-être et l'épanouissement » de leurs populations, il leur faut maintenant établir des ponts avec les potentiels investisseurs et nouer des partenariats avec l'extérieur pour en assurer la mise en œuvre.

Ces indications portent à croire que le mandat du chef de l'Etat congolais ne sera pas de tout repos malgré les contraintes multiples liées à la crise sanitaire et économique, mais aussi, comme il en a fait allusion, à « l'hostilité de certains éléments qui entravent l'essor économique et social » de l'institution.

Gankama N'Siah

Les Etats d'Afrique centrale appellent à la fin des « crimes » en Centrafrique

Les onze pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), réunis vendredi en sommet au Gabon, ont appelé à la fin des « crimes » qui menacent la Centrafrique, à un mois d'élections présidentielle et législatives.

Le premier tour le 27 décembre se déroulera dans un pays encore occupé aux deux tiers par des groupes armés rebelles, même si la guerre civile, qui dure depuis sept ans, a considérablement baissé d'intensité ces dernières années. « Les crimes commis menacent l'unité de la République centrafricaine et son existence », a déclaré Pacôme Moubelet Boubeya, le chef de la diplomatie gabonaise, devant six des 11 chefs d'Etat de la CEEAC réunis pour son sommet annuel à l'invitation du président gabonais Ali Bongo Ondimba. Puis, s'adressant au nom de la CEEAC aux leaders centrafricains - politiques mais aussi chefs de groupes armés qu'il a invités à transformer leurs milices en partis -, il les a exhortés « à saisir l'opportunité historique des élections pour poser les bases de la réconciliation et de la reconstruction » du pays.

La Centrafrique est ravagée par la guerre depuis qu'une coalition rebelle à dominante musulmane, la Séléka, a renversé le président François Bozizé en 2013. Des violences meurtrières ont ensuite opposé milices Séléka et anti-balaka, celles-là majoritairement chrétiennes et animistes.

Les combats entre groupes armés, issus ou non de ces deux mouvances, ont baissé d'intensité depuis 2015, mais les milices continuent de perpétrer des crimes contre les civils malgré un accord de paix signé en 2019 et la présence de Casques bleus de l'ONU.

Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, candidat à un deuxième mandat, fait face à 21 rivaux déclarés, dont M. Bozizé, mais dont les candidatures doivent encore être validées. M. Touadera était présent à Libreville aux côtés de ses pairs gabonais, tchadien, congolais, burundais et angolais, les cinq autres pays étant représentés par des délégations.

Outre la Centrafrique, l'un des sujets pressants à l'ordre du jour était la nécessaire augmentation des contributions des Etats à la CEEAC. « Qu'il s'agisse de nos conclusions sur la République centrafricaine » ou « des moyens financiers dont la Commission (de la CEEAC) a besoin », « nous avons, comme toujours, réussi à transcender nos particularismes, afin de concrétiser notre ambition d'intégration régionale », a déclaré à la tribune Ali Bongo Ondimba.

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a pris vendredi la présidence tournante de la CEEAC.

AFP

LE FAIT DU JOUR

Cherche médiateur dans l'immédiat

Les acteurs centrafricains vont-ils se tourner à nouveau vers Brazzaville, pour tenter de relancer le dialogue entre eux ? A un mois de l'élection présidentielle et des législatives prévues, le 27 décembre, le climat intérieur en République centrafricaine est tendu. Réunis vendredi dernier, à Libreville, la capitale gabonaise, dans le cadre de la 18^e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC-Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, les dirigeants de la sous-région ont exprimé leur vive préoccupation devant le risque de détérioration du fragile équilibre dans lequel ce pays vit depuis les cinq dernières années.

Dans la déclaration qu'ils ont rendue publique à cette occasion, ils ont appelé au renforcement de la présence de l'organisation sous-régionale en Centrafrique et à la désignation d'un médiateur. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC ont indiqué qu'il ne s'agit nullement d'une ingérence dans les af-

aires intérieures d'un Etat membre. On se souvient qu'en 2013, lorsque la milice Séléka avait pris le pouvoir par les armes, la République centrafricaine était au bord de l'éclatement. La prompt intervention de la sous-région permit de préserver l'intégrité de cet Etat soumis à la prédation de nombreux groupes armés.

On se souvient aussi qu'en plus de lui apporter les ressources financières dont elle avait besoin pour régler les besoins courants et continuer, malgré tout, de préserver sa souveraineté, la sous-région disposa à ce pays une force de maintien de la paix constituée de soldats venus de plusieurs pays. La Centrafrique a pratiquement été portée à bout de bras par ses voisins avant 2013, une façon pour ceux-ci de montrer leur capacité à faire agir la solidarité africaine quand un des leurs est en péril. La médiation de cette crise fut confiée par les dirigeants d'Afrique centrale à leur homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Les efforts de cette médiation appuyée par la communauté inter-

nationale permirent la tenue, en 2015 des élections générales, desquelles sont issues les institutions centrafricaines actuelles.

Le 27 octobre dernier, lors des commémorations à Brazzaville des quarante-cinq ans de l'Appel du général De Gaulle, le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, avait alerté sur la situation de son pays. Il s'insurgeait notamment contre l'embargo sur les armes, maintenu par la communauté internationale depuis plusieurs années contre un pays qui fait face à des problèmes réels de sécurisation des institutions démocratiquement élues. Il a prêché dans le désert puisque cette « punition » n'est pas toujours levée, privant les autorités légitimes des moyens de défense dont doit disposer tout Etat indépendant pour assurer la tranquillité à l'intérieur de ses frontières.

L'alarme sonnée par la CEEAC à Libreville mérite d'être entendue cette fois si l'on ne veut pas que la République centrafricaine retourne à ses vieux dé-

mons. A la faveur de l'accalmie observée depuis quelques années, plusieurs familles jetées hors du pays du fait des conflits armés avaient pu regagner leur pays grâce au soutien des organisations du système des Nations unies. La moindre remontée de tensions politiques à Bangui et dans les autres localités de la Centrafrique se traduira à coup sûr par l'errance des populations civiles, les exactions des milices tentaculaires avec des effets certains sur les pays voisins.

L'heure est venue d'appeler les potentiels candidats aux élections en République centrafricaine, notamment les candidats à la présidentielle de conclure un pacte de bonne conduite. Aujourd'hui comme hier, le médiateur qui sera désigné pour les aider à dialoguer ne fera bonne œuvre que si les Centrafricains eux-mêmes prennent conscience du service qu'ils doivent rendre à leur pays. Pour le moment, ils semblent plutôt privilégier leurs propres intérêts et non pas ceux de la nation.

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE DES TRANSPORTS,
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MRINE MARCHANDE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Courriel : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

AMI N° 02/MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/C/2020
« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC EXERCICES 2020, 2021 et clôture »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du cabinet chargé de l'audit externe des comptes du projet des réformes intégrées du secteur public des exercices 2020, 2021 et clôture ».

2-L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

-Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques sont élaborés de manière à rendre compte des transactions finan-

cières du Projet.

L'Unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas

inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires.

6-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours

ouvrables.

8-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard 14 décembre 2020 à 16h00 et porter clairement la mention (cabinet chargé de l'audit externe du projet des réformes intégrées du secteur public).

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE ECOLE
REMO 03 RUE DU TOURISME QUARTIER
CLAIRON, ARRONDISSEMENT 3
POTO-POTO Tél: +242 06 611 63 49/04
032 22 81: prispcongo@gmail.com
et prispcongo@gmail.com.

**Fait à Brazzaville,
le 23 novembre 2020**

**Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU**

AVIS DE VENTE N°CBRA_OPS_ADMIN_003-2020

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant le véhicule ci-dessous cité :

-Un véhicule Toyota Land Cruiser Station Wagon, 95 000 Km.
NB : le moteur de ce véhicule est segmenté, il faut également revoir le circuit de climatisation et changer le compresseur.

Conditions générales de vente :

1. Le véhicule est cédé en l'état et est visible au Bureau de l'UNICEF à Pointe-Noire au 309 Avenue Marien NGOULOU
2. Les visites peuvent se faire sur site sans rendez-vous de 09 heures à 16 heures tous les Mardis et Jeudis du 08 au 17 décembre 2020
3. L'acheteur prendra en charge la manutention et le transport ;
4. L'offre doit être déposée, sous pli fermé au Bureau de l'UNICEF à Brazzaville ou à Pointe-Noire avec la mention « Offre pour le lot numéro _____, A l'attention de la Chargée des opérations ». L'offre devra obligatoirement comporter les contacts téléphone/adresse domicile/email de l'acquéreur potentiel ;
5. La date limite de dépôt des offres est fixée au Jeudi 17 Décembre 2020 à 16 heures précises ;
6. L'ouverture des plis se fera en comité interne et le gagnant sera contacté via son email et son numéro de téléphone.
7. Si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste, le suivant sera immédiatement contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements ;
8. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres trop basses.
9. La vente définitive du véhicule se fera sous réserve de l'obtention de l'IM4



COOPÉRATION MILITAIRE

Le Sénat autorise la ratification de l'accord signé entre le Congo et l'Angola

Les sénateurs ont autorisé le 26 novembre la ratification de l'accord de coopération militaire et technique entre la République du Congo et la République d'Angola. Ils ont aussi approuvé le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération militaire entre le Congo et le Bénin.

Signé le 31 mars 2015 à Luanda, en Angola, cet accord a pour but principal d'établir la coopération militaire et technique en vue de rendre plus performantes les deux forces armées. A travers cet accord, les deux parties se sont engagées à coopérer dans les domaines de la sécurité internationale; la politique de défense; l'enseignement et l'instruction; la mission de paix; les opérations humanitaires. Les parties contractantes doivent également coopérer dans les domaines de déminage; de la santé et l'assistance médicale; de la justice militaire; du sport, de la culture et des loisirs.

« Le caractère confidentiel des informations échangées doit être protégé et leur transmission doit être expressément autorisée par l'autre partie. Les personnels militaires pendant et à la fin de leur séjour dans l'Etat d'accueil sont tenus de respecter scrupuleusement les lois et règlements en vigueur dudit Etat. La non-observation de cette prescription entraîne des actions en justice conformément à la loi de l'Etat d'accueil », précise le texte défendu par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. En effet, en cas de différends nés de l'interprétation ou de l'application de cet accord, la voie de la négociation est privilégiée donnant le droit à chaque partie de proposer les amendements. Notons que la durée de cet accord est de cinq ans renouvelable par tacite reconduction à compter de la notification du second instrument de ratification.

Quant à l'accord de coopération militaire entre la République du Congo et la République du Bénin, signé le 28 novembre 2014 à Brazzaville, il vise à établir et à promouvoir la collaboration militaire entre les deux pays. Les axes essentiels de coopération étant, entre autres, l'enseignement et la formation militaire; la gestion des ressources humaines; le soutien logistique, la santé génie militaire; la participation aux opérations de soutien à la paix. A cela s'ajoutent la gestion des catastrophes et l'appui aux opérations humanitaires, de recherche et de sauvetage; la lutte contre le trafic illicite des armes, de la drogue et le crime transnational; le système d'information et de la communication.

« Concernant les infractions commises par les militaires et les personnels civils de la partie visitée, seules les juridictions de l'Etat d'accueil sont compétentes. Les modalités de coopération entre les parties ainsi que les garanties procédurales dont bénéficient le personnel de l'Etat hôte devant les juridictions de l'Etat de séjour sont prévues par le présent accord », souligne le document adopté au Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES

Les experts comptables sollicitent l'aide du Sénat pour régler des différends

L'ordre national des experts comptables du Congo (ONECC) a sollicité le 27 novembre à Brazzaville, l'appui du Sénat en vue de résoudre certains problèmes rencontrés dans l'exercice de ses missions.

« Nous assistons aujourd'hui depuis la mise en place de notre institution à des entorses dans l'exercice de notre profession dont une partie relève de certaines institutions de l'Etat », a laissé entendre le président de cette structure Michel Patrick Gamassa.

Sans les préciser, ce dernier a signifié qu'un document faisant état des difficultés serait mis à la disposition de la chambre haute. Les experts comptables se trouvent en contradiction avec certaines institutions publiques depuis le vote de la loi sur la profession comptable en 2013 ayant permis de mettre en place l'ordre national des experts comptables. « Nous sommes donc venus échanger avec le Sénat pour voir dans quelle mesure l'institution peut nous aider à mener les réformes concernant ces institutions. Il ne s'agit pas de mettre fin à leurs activités mais plutôt d'aider le gouvernement à être en harmonie avec les lois votées au niveau du parlement », a expliqué Michel Patrick Gamassa. « La constitution a prévu des corps de contrôle de l'Etat et des corps de contrôle des structures privées. Les corps de contrôle de l'Etat sont en place depuis longtemps le cas de l'Inspection générale d'Etat (IGE), l'Inspection générale des finances (IGF), la Cour des comptes et il ne manquait que la partie privée qui est maintenant en place. Ce que nous avons souhaité avec le président du Sénat, c'est de demander le soutien des parlementaires au niveau des échanges liés à notre profession », a-t-il renchéri.

Prenant la parole à son tour, le président du Sénat, Pierre Ngolo a salué la démarche entreprise par l'ONECC en venant à la chambre haute du Parlement. « Nous verrons si ces difficultés sont au niveau des institutions ou relèvent simplement des humeurs des hommes », a-t-il signifié.

Jean Jacques Koumbema

FISCALITÉ

La société civile réclame la suspension des nouvelles taxes

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, le 26 novembre, le consortium des associations des consommateurs a déploré la dégradation des conditions de vie des ménages congolais, avant de demander un moratoire sur certaines taxes prévues dans le projet de budget 2021 et la redevance sur le timbre fiscal électronique fixée à 50F.

Selon l'Association congolaise des consommateurs et l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, à l'initiative de la déclaration, les mesures incitatives à la relance économique et les aides sociales telles que l'allocation d'urgence de 50.000 francs CFA n'ont pas permis d'améliorer le quotidien des consom-

mateurs qui en payeront les frais sur le marché. Cette stratégie de renflouer les caisses de l'Etat nous paraît contre-productive dans ce contexte de crise où les contribuables ont des difficultés réelles pour faire face à leurs besoins de subsistance », pré-

nications électroniques; au relèvement des prix du gaz butane des bouteilles de 12Kg et 20 Kg respectivement à 12,28% et 14,44%; à la revalorisation du simple au double des prix des péages et l'institution d'une taxe de 10% sur les abonnements et réabonnements aux chaînes télévisuelles; et à l'augmentation des droits d'accise de 10% à 12,5% en 2020.

Les signataires de la déclaration invitent les autorités à approfondir la réflexion sur les véritables niches fiscales qui n'auront pas une incidence directe sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Ils citent, par exemple, l'institution d'une taxe sur les engins motorisés d'au moins deux roues: l'éco-taxe, à partir de la loi de finances 2022 pour contribuer véritablement à la lutte contre la pollution de l'environnement et l'institution d'un impôt de 15% sur toutes les indemnités des personnes nommées à de hautes fonctions civiles et militaires.

Fiacre Kombo

« L'augmentation et/ou l'institution de nouvelles taxes constituent une véritable pression fiscale que le gouvernement exerce sur les consommateurs qui en payeront les frais sur le marché. Cette stratégie de renflouer les caisses de l'Etat nous paraît contre-productive dans ce contexte de crise où les contribuables finaux : les consommateurs ont des difficultés réelles pour faire face à leurs besoins de subsistance »

mateurs, principalement des retraités, des employés mis en congé technique et d'autres couches défavorisées.

« L'augmentation et/ou l'institution de nouvelles taxes constituent une véritable pression fiscale que le gouvernement exerce

cise la déclaration.

Les représentants des consommateurs exigent le retrait des pharmacies, des quincailleries et des supermarchés de l'assiette fiscale du timbre fiscal électronique. Ils continuent de s'opposer aux taxes en vigueur sur les commu-

ZONE CÉMAC

La BDEAC débloque 31 milliards FCFA pour le financement de nouveaux projets du secteur privé

À l'issue de son conseil d'administration tenu, le 27 novembre, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a approuvé le financement des six projets et le programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne.

L'engagement de l'institution financière communautaire en faveur du secteur privé porte le volume global des investissements de l'année 2020 à 186 milliards FCFA, contre 271 milliards en 2019.

Selon le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, cette baisse du niveau des engagements de la Banque est due à la crise sanitaire de Covid-19. Mais en renforçant ses interventions dans le secteur privé, l'institution financière espère ainsi booster la consommation des ménages par

le maintien ou la création des emplois.

Pour assurer la mise en œuvre de son plan stratégique de développement 2020-2022, l'institution entend mobiliser 300 milliards francs CFA en vue du financement des projets à fort impact socio-économique. Elle va soumettre la demande d'autorisation des émissions obligataires par appel public à l'épargne auprès de l'assemblée générale des actionnaires. Si cette dernière l'autorise, l'opération de levée de fonds se fera sur le marché sous-régio-

nal en devise locale.

Mais l'une des décisions attendues du conseil d'administration a été l'adoption du budget exercice 2021, qui s'élève à 43 milliards FCFA. « Les priorités du budget sont la poursuite de financement des économies de la sous-région, d'autant plus que les demandes de financement s'accroissent de manière exponentielle. L'objectif principal de ce budget, c'est de continuer à accompagner aussi bien le secteur privé que le public dans le financement des économies », a précisé Fortunato-Ofa Mbo Nchama, ajoutant que la BDEAC va jouer un rôle central dans le financement des projets intégrateurs présentés à la récente table ronde des bailleurs de fonds à Paris, en France.

À noter qu'en raison de la persistance de la pandémie du coronavirus (Covid-19), le conseil d'administration s'est déroulé en visioconférence, sous la présidence du ministre des Finances et du Budget de la République centrafricaine, Henri-Marie Dondra.

F.K.

« Les priorités du budget sont la poursuite de financement des économies de la sous-région, d'autant plus que les demandes de financement s'accroissent de manière exponentielle. L'objectif principal de ce budget, c'est de continuer à accompagner aussi bien le secteur privé que le public dans le financement des économies »

EDUCATION

La collection complète de Nouveaux Horizons d'Afrique du cycle primaire rendue disponible

Le directeur général de l'institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap), Augustin Nombo, a remis les livres de lecture et les guides pédagogiques, collection complète de Nouveaux horizons d'Afrique du cycle primaire, au directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Charles Owassa.

Peu avant cette dotation, seules les classes de CP1, CP2 et CE1 étaient pourvues des livres Horizons d'Afrique. Cette année, le service des éditions de l'Inrap vient de terminer avec les manuels du cycle de fixation, c'est-à-dire les classes de CE2, CM1 et CM2.

La nouvelle collection complète du cycle primaire est adaptée à l'ère du temps. Elle a été révisée, corrigée, adaptée aux thématiques, aux méthodes et techniques d'apprentissage suite à l'expertise commanditée par les autorités ministérielles. Plusieurs failles, notamment les erreurs de frappe, les questions de genre et autres ont été épinglées dans l'ancienne collection Horizons d'Afrique du cycle primaire, a expliqué le directeur général de l'Inrap. « La nouvelle collection des manuels



scolaires Nouveaux horizons d'Afrique conçus, fruit de l'innovation de l'Inrap, a été au centre d'un entretien entre le chef de service des Éditions, Jo-

seph Bizard, et notre équipe », a indiqué Augustin Nombo, ajoutant que «...La direction départementale remettra ces ouvrages aux inspecteurs en vue de former les enseignants à leur usage». Le directeur général de l'Inrap a établi la différence entre les Nouveaux horizons d'Afrique

et l'ancien Horizons d'Afrique. D'ailleurs, l'image a évolué car elle occupe une place de choix dans le cadre des apprentissages des plus jeunes. De nouvelles rubriques ont été ajoutées, par exemple : « je fais le point », « la boîte à mots », ou les mots de la semaine pour enrichir le vocabulaire de l'élève lui permettant d'avoir un bagage solide, a-t-il fait savoir. En rappel, l'Inrap a entre autres missions d'élaborer les programmes de l'enseignement, promouvoir des innovations pédagogiques, concevoir les supports pédagogiques adaptés en initiant des partenariats avec les co-éditeurs et former à l'utilisation des nouveaux manuels, qui sont mis à la disposition des enseignants, ainsi que la diffusion de la documentation pédagogique.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Le Lions club appuie DiabAction dans la lutte contre le diabète

L'ONG DiabAction a reçu le 26 novembre le don d'un réfrigérateur de la part de Lions club, destiné à la conservation de l'insuline.



Les membres du Lions club posant avec les enfants atteints du diabète (crédit photo/DR)

Le 14 novembre à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le diabète, DiabAction qui s'occupe des personnes atteintes du diabète avait fait la demande d'un réfrigérateur au Lions club en vue de conserver l'insuline pour des enfants atteints de diabète.

« Nous sommes venus aujourd'hui donner le réfrigérateur à DiabAction. Tant qu'on peut leur venir en aide, nous le faisons. Nous n'agissons pas que pour le diabète, mais aussi pour le cancer infantile, de même que pour l'environnement. Nous avons récemment planté mille arbres à l'université Denis Sassou N'Guesso à Kintélé. Nous agissons aussi pour la vue, la faim, la pauvreté dans le monde. Nous sommes très fiers et heureux d'avoir accompli cet acte », a déclaré Isidore Moufoura, président de région 25 du Lions club, district 403B1.

Recevant le don, Vincent Didier Louboulat, représentant des parents des enfants diabétiques, a salué le geste de Lions club. « Nous association DiabAction junior voulons vous remercier du fond du cœur pour ce geste combien noble que vous venez de poser en nous offrant gratuitement un réfrigérateur. Il est vrai que là où il y a quelqu'un en difficulté, c'est aussi là que Dieu met une personne pour le secourir... », a-t-il indiqué.

De son côté, le secrétaire général de DiabAction, Frane Mpassi, a fait savoir que « c'est pour nous un sentiment de satisfaction, parce que nous étions en difficulté. L'insuline étant un produit vital, l'enfant atteint du diabète doit avoir son insuline sinon il peut mourir. Mais, cette insuline, il faut aussi savoir la conserver, et sa conservation exige une chaîne de froid, parce que les températures doivent être entre 4 et 8 degrés. Nous étions en manque de ce matériel. Le Lions club vient de renforcer nos capacités dans la prise en charge des enfants atteints du diabète... ».

Bruno Okokana

CHUB

Denis Bernard Raiche convie les lauréats du Cames à collaborer davantage

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, Denis Bernard Raiche, a convié, le 25 novembre, les lauréats au concours du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) à relever les défis de cette structure hospitalière.

«... je compte sur tout le corps médical de cet hôpital pour relever les défis auxquels je me suis engagé lors de ma prise de service. (...) Je compte sur vous pour la réussite de ma mission au CHUB », a rappelé le docteur Denis Bernard Raiche.

Face à l'invite d'une collaboration interprofessionnelle, ces lauréats se sentent heureux pour accompagner et apporter leur expertise sanitaire au travail déjà amorcé par l'équipe de la direction du CHUB. « Nous sommes heureux d'être accueillis par le directeur du CHUB. La tâche sera lourde entre les enseignements que nous dispensons à l'univer-

sité et les prestations que nous allons offrir à l'hôpital. C'est la bi-appartenance et les malades attendent beaucoup de nous », a indiqué le professeur Ida Lenga Loumingou, dermatologue.

Pour le professeur neurochirurgien, Léon Boukassa, « le fait d'avoir réussi au concours du Cames nous met devant nos responsabilités car les populations attendent plus de nous. Nous voyons la charge qui nous revient. Nous pensons que les maîtres qui nous ont formés, nous ont légué plus d'énergie ».

En effet, le CHUB a enregistré des résultats performants à la faveur du concours du Conseil afri-

cain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), tenu du 2 au 11 novembre à Brazzaville. « Seize nouveaux professeurs agrégés qui viennent renforcer la haute expertise de notre hôpital. Une compétence nécessaire pour une offre de soins efficiente et conséquente », a commenté le directeur général du CHUB.

Pour améliorer la qualité de service, notamment l'offre de soins, le directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville compte travailler avec ces lauréats du Cames : « en bonne intelligence, dans la cohésion et la confiance ».

F.I.

VIH-SIDA

Intégrer le dépistage communautaire dans les politiques de santé publique

La semaine internationale de dépistage a été lancée, le 23 novembre à Brazzaville, par le Réseau national des positifs du Congo (Renapc) en collaboration avec l'Association des jeunes positifs du Congo (Ajpc). Elle a pour objectif d'atteindre 90% de la couverture nationale et de solliciter à l'Etat d'intégrer le dépistage communautaire dans les politiques de santé publique.

Les deux organisations des positifs évoluant au Congo recommandent à l'Etat de faciliter l'accès effectif aux outils de prévention, de dépistage et de mettre en place l'autotest de dépistage du virus de l'hépatite C. Elles sollicitent également que soit élargie l'offre de dépistage du VIH, VHC et autres infections sexuellement transmissibles. Les cancers du col de l'utérus et anal font également partie. Pour le Renapc et l'AJPC, les organisations de la société civile doivent s'impliquer dans la stratégie de dépistage de la Covid-19.

Du 23 au 29 novembre, plusieurs actions liées au contexte sanitaire national seront effectuées

dans le respect des gestes barrières contre la Covid-19. Il s'agit notamment de sensibiliser la population ainsi que de réaliser les opérations de dépistage communautaire contre les hépatites B, C, infections sexuellement transmissibles et de même de la Covid-19 ainsi que des cancers à Brazzaville et Pointe-Noire. Ces actions de dépistage communautaire sont subventionnées par Le Fonds mondial et l'initiative 5 pour 100.

« Le Renapc, avec la subvention de l'initiative 5 pour 100, apporte le dépistage communautaire et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles pour les populations clés dans nos deux

grandes villes », a indiqué Jean Pierre Mahoungou président du Renapc. Placée sous le thème : « s'informer et agir pour mettre fin aux épidémies », la semaine internationale de dépistage a été l'occasion pour les délégués des organisations de lutte contre le sida d'encourager les masses à se faire dépister. « En prenant sa santé en main, on participe au contrôle des épidémies. Le dépistage communautaire est la première étape pour mettre fin au sida et aux hépatites virales. En s'approchant des communautés nous allons aussi initier un dialogue autour de leur sexualité », a ajouté le président du Renapc.

F.I.

AFRIQUE

La Suisse veut promouvoir la paix

Peu visible dans les zones de conflits, la Suisse compte réorienter et renforcer ses engagements de promotion militaire de la paix, en mettant l'accent davantage sur l'Afrique.

Le Conseil fédéral suisse a décidé, lors de sa séance du 25 novembre 2020, de renforcer « à l'avenir » l'engagement de la Suisse en matière « de promotion militaire de la paix » et de l'étendre sur le plan géographique, en mettant l'accent davantage sur l'Afrique.

Il s'agira notamment d'accorder, à travers le Département fédéral de la défense (DDPS), en mettant l'accent sur les missions de reconnaissance reposant sur des technologies avancées et utilisant des drones. Mais également avec des hélicoptères performants pour effectuer des missions de transport, et qui sont particulièrement demandés dans les engagements de promotion de la paix.

Cette nouvelle ligne de conduite adoptée par l'organe exécutif de la Confédération helvétique se fonde sur un rapport d'experts de la DDPS qui formule huit recommandations destinées à « réorienter et renforcer » l'engagement de la Suisse dans le domaine de la promotion militaire de la paix. Au-delà de la sphère géographique d'intervention et des moyens et capacités militaires proposés, le rapport recommande également de recruter suffisamment de spécialistes et de prévoir des carrières militaires spécifiques.

Les experts du DDPS recommandent aussi de faciliter l'envoi de spécialistes armés et d'étudier la possibilité d'inscrire un contingent spécifique dans le système de disponibilité de l'ONU.

Justifiant les recommandations formulées pour la réorientation et le renforcement de l'engagement de la Suisse en matière de promotion militaire de la paix, le rapport explique comment l'environnement dans lequel ces engagements se déroulent et le mode opératoire de ces conflits ont évolué.

Depuis une quinzaine d'années, la situation internationale a fortement changé, et ainsi les conditions des engagements de la Suisse nécessitent une adaptation de la demande en prestations militaires de promotion de la paix, soulignent les experts. « De nos jours, la distance par rapport à une zone de conflit constitue un facteur de protection de plus en plus ténue. En effet, en tant qu'Etat fortement mondialisé, la Suisse et ses intérêts en matière de sécurité peuvent être sévèrement touchés aussi par des conflits se déroulant au loin », fait remarquer un communiqué du Conseil fédéral, avant d'ajouter que « la stabilité de l'ordre mondial, y compris hors de l'Europe, a donc aussi une influence directe sur la prospérité et l'avenir de la Suisse ».

Josiane Mambou Loukoula

15 000 dollars de caution pour voyager vers les USA

Se rendre aux USA sera désormais conditionné au paiement d'une caution allant de 5000 à 15 000 de dollars. Il est imposé par le gouvernement Trump aux ressortissants de 15 pays africains, dont le taux de violation des délais de visa dépasse les 10%.

L'administration américaine, toujours dirigée par Donald Trump jusqu'au 20 janvier 2021, vient de prendre une décision qui rendra difficiles les voyages vers les Etats-Unis pour les ressortissants de 15 pays africains. Ceux-ci seront désormais contraints de déposer une caution qui peut aller de 5000 à 15 000 dollars en plus des frais de visa.

Cette décision est déjà critiquée par plusieurs observateurs qui dénoncent une violation des règles de l'immigration. Mais le département d'Etat américain qui est compétent en matière de services des visas explique que cette décision s'impose à des pays, dont le taux de dépassement des délais de visa sur le sol américain dépasse les 10% des voyageurs.

Rappelons que l'administration américaine a, au cours des quatre dernières années, pris de nombreuses décisions limitant l'immigration de nombreux Africains. En septembre dernier, le département de la Sécurité intérieure a fait une proposition visant à limiter à deux ans la possibilité de séjour pour certains étudiants de 59 pays dans le monde, dont 36 en Afrique.

Au tout début de son mandat, Donald Trump avait décidé de limiter les voyages pour les ressortissants de certains pays africains ; décision qui avait été étendue plus tard aux ressortissants du Nigeria, la première économie du continent en termes de PIB. Les pays africains concernés par la présente mesure sont : l'Angola, la République démocratique du Congo, le Liberia, le Burkina Faso, Djibouti, la Libye, le Burundi, l'Erythrée, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Gambie, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad, la Guinée-Bissau et le Soudan.

Compte tenu du motif invoqué, il n'est pas certain que le président élu, Joe Biden, va révoquer cette décision, une fois qu'il aura effectivement pris ses fonctions. Notons qu'elle fait figure de test de six mois éventuellement renouvelable.

J.M.L.

BURKINA FASO

Le président réélu prône le dialogue permanent

Réélu dès le premier tour avec 57,87% des voix, le président Roch Marc Christian Kaboré se lance pour défi « la réconciliation nationale ».

Selon les résultats provisoires publiés le 26 novembre par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le président sortant Roch Marc Christian Kaboré s'est imposé dès le premier tour de la présidentielle, pour un second mandat. Eddie Komboïgo, du CDP, l'ancien parti au pouvoir, se place en deuxième position (15,48% des suffrages), et Zéphirin Diabré, l'actuel chef de file de l'opposition, n'arrive que troisième avec un peu plus de 12% des voix. Quant aux dix autres candidats, ils se partagent les 14% restants : Kadré Désiré Ouédraogo obtient 3,36%, Tahirou Barry 2,19%, l'ancien Premier ministre de la Transition Isaac Zida 1,52%...

Dès l'annonce de sa victoire, le président Kaboré a promis une « concertation permanente » et qu'il serait « le président de tous les Burkinabè, sans exception ». « A titre personnel, je l'appréhende comme une marque de confiance que je reçois avec humilité, mais aussi avec engagement et détermination dans le combat que nous menons ensemble, pour un Burkina Faso de paix, de progrès, et de prospérité partagée pour tous les Burkinabè », a-t-il déclaré dans un message posté sur son compte Facebook après la proclamation des résultats provisoires. Selon un analyste, si sa victoire est confirmée par le conseil constitutionnel, le premier défi du chef de l'Etat sera donc d'apaiser les esprits. Le tissu social est déjà fragilisé par la crise que traverse le pays. Pendant la campagne, le président Kaboré a promis un forum de ré-



Le président Roch Marc Christian Kaboré

conciliation nationale au premier trimestre de l'année prochaine. Il se dit, en tout cas, ouvert au dialogue. « Je n'oublie pas les électeurs qui ont fait un choix différent. J'entends leurs préoccupations et leurs critiques. Je m'engage à prendre en compte leurs attentes. Je voudrais également rendre un hommage particulier aux autres candidats de cette élection. Je suis profondément attaché à la concertation et au dialogue permanent », a-t-il déclaré.

L'autre grand chantier de Roch Marc Christian Kaboré sera celui de l'insécurité. Il a promis de renforcer les capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité. Même si l'opposition, dans une posture républicaine, a choisi de prendre acte des résultats provisoires, ces derniers jours, le climat politique s'est brusquement tendu au Burkina Faso. L'opposition a

dénoncé les fraudes et les insuffisances de nature, selon elle, à entacher la sincérité du scrutin, qui a vu le président sortant, Roch Marc Christian Kaboré, être réélu dès le premier tour. Et de déclarer : « L'opposition politique réaffirme sa volonté renouvelée de préserver la paix, la stabilité et la sécurité au Burkina Faso en plaçant l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute autre considération. »

Notons que le taux de participation au premier tour, et couplée avec les législatives, s'établit à 50,79%, loin du record produit lors de la présidentielle de 2015. Le visage de la nouvelle Assemblée nationale est encore inconnu pour l'heure. La Ceni a jusqu'au dimanche 29 novembre pour publier les résultats. Le Conseil constitutionnel proclamera les résultats définitifs de ce double scrutin.

J.M.L.

COVID-19

L'Inde se prépare à produire un vaccin

Les préparatifs s'accroissent pour produire les vaccins attendus dans le monde entier, notamment en Inde.

Les efforts se multiplient à travers la planète pour vacciner la population à grande échelle. Ainsi le Fonds souverain russe (RDIF) a conclu un accord avec Hetero, fabricant indien de médicaments génériques, pour produire plus de 100 millions de doses du vaccin russe. Des essais cliniques en phase II et III de ce vaccin Spoutnik V sont actuellement en cours en Inde. La production pourrait y commencer début 2021.

Des demandes pour plus de 1,2 milliard de doses de ce vaccin ont été faites par plus de 50 pays. Il doit être notamment produit au Brésil, en Chine ou en Corée du Sud. En prévision d'un vaccin début 2021, l'Allemagne se prépare à implanter des centres de vaccination à grande échelle, dans des centaines de lieux : halls de foire, salles de concert ou patinoires et vélodromes. L'ancien aéroport Tegel de Berlin va devenir d'ici

mi-décembre un vaste centre de vaccination.

Au Brésil, le président Jair Bolsonaro a fait savoir qu'il ne se ferait pas vacciner contre le coronavirus mais que le gouvernement organiserait immédiatement la distribution à ceux qui le veulent d'un vaccin approuvé par les régulateurs. Près de 61 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement dénombrés dans le monde depuis le début de la pandémie, et plus de 1,4 million de personnes y ont succombé. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.333 nouveaux morts, l'Italie (822) et le Brésil (691).

La deuxième vague frappe notamment l'Allemagne, longtemps considérée comme un bon élève dans la gestion de l'épidémie : 1.006.394 cas déclarés (+22.806 en 24H) et 15.586 décès (+426) vendredi.

Julia Ndeko avec AFP

La Russie a commencé à vacciner ses militaires contre le nouveau coronavirus, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou. Au total, plus de 400.000 militaires doivent être vaccinés dans le cadre de cette campagne de vaccination lancée conformément à l'ordre du président Vladimir Poutine. A ce jour, plus de 2.500 militaires ont été vaccinés, et leur nombre doit atteindre 80.000 d'ici la fin de l'année. Début septembre, Sergueï Choïgou a annoncé s'être fait vacciner lui-même avec le vaccin russe Spoutnik V, mis au point par le centre de recherches Gamaleïa de Moscou en partenariat avec le ministère de la Défense. Actuellement en phase 3 des essais cliniques, le vaccin, enregistré par la Russie en été, est efficace à 95%, selon ses créateurs. Au total, la Russie a enregistré 2.215.533 cas de coronavirus depuis le début de l'épidémie au printemps, dont 38.558 décès. Si Vladimir Poutine a jugé récemment la situation « préoccupante », tout nouveau confinement national est pour l'instant exclu afin d'éviter de remettre à l'arrêt l'économie, la Russie tablant sur la production des vaccins.



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

RAPPORT ANNUEL 2019

La BCDC réalise son meilleur résultat net des vingt-cinq dernières années

Yves Cuypers, directeur général et président du comité de direction, a ressorti cette remarquable performance de la banque dans sa présentation devant un parterre de personnalités invitées à la soirée du 26 novembre au Blazon Hôtel Fleuve, livrant un aperçu général de la situation en 2020 à la lumière de ses faits marquants, les chiffres-clés de 2019 et l'acquisition par le Groupe Equity Holdings (EGH) de 66,5% des parts sociales de la Banque commerciale du Congo (BCDC).

Dans sa présentation articulée en trois parties, Yves Cuypers a de prime abord épinglé les faits marquants de 2020 à travers lesquels il a dégagé un aperçu général de la situation. Puis, il s'est étendu sur les comptes 2019 et a présenté le contexte autour de l'acquisition de 66,5% des parts sociales de la BCDC par le Groupe Equity Holdings (EGH). Ainsi, aux dires d'Yves Cuypers, le bilan de 2019 est très satisfaisant. En effet, chiffres à l'appui, partant du résultat net avoisinant les 14 millions USD, précisément 13,9 millions USD, il est le meilleur de la BCDC de ces vingt-cinq dernières années. Et il semble qu'en 2020 l'on soit dans la poursuite de cette croissance maîtrisée en dépit du ralentissement économique enregistré avec le fort dérapage du cours de change caractérisée par une forte inflation jusqu'au mois d'août sur une base annuelle de 20%, savoir que la dévalorisation du francs congolais a été d'à peu près 20% également. Qui plus est, quoique la crise de covid-19 ait eu un impact important sur l'économie et, par conséquent, sur les actifs des banques, la BCDC s'est constituée des provisions importantes à titre prudentiel.

Dès lors, Yves Cuypers a révélé avec bonheur que malgré le ralentissement de l'économie en RDC, en comparaison des échéances du 30 septembre 2019 au 30 septembre 2020, le produit net bancaire ou le chiffre d'affaires de la BCDC est passé de 68 millions USD à 66 millions USD. Et au niveau des dépenses, elles ont été significativement réduites et sont évaluées à 41,1 millions USD alors qu'elles étaient de l'ordre de 43,9 millions USD, un an auparavant. Par contre une grande différence au niveau des amortissements et des provisions qui ont doublé : 22 millions USD contre 11,5 millions USD l'année précédente. Les provisions ont été réalisées essentiellement sur des dossiers de crédits. Et « thermomètre de la santé de la banque », la solvabilité ne s'est pas beaucoup détériorée, a-t-il



Dr James Mwangi et Yves Cuypers à la fin de la présentation (DR)

dit.

Par ailleurs, les comptes audités au 30 juin ont reçu une note parfaite de la part des commissaires aux comptes. Notons aussi que la BCDC, a épinglé Yves Cuypers, est l'une des deux seules sociétés au Congo de l'agence internationale Moody's avec son grand concurrent la Rawbank, a obtenu son rating international passant de Caa2 à Caa1. Et de souligner ici qu'avec son intégration dans le Groupe Equity, positionné dans un rating supérieur, l'opportunité est offerte à sa banque de s'élever plus sur l'échelle de la notation internationale.

Quid de l'alliance BCDC - EGH

Pour ce qui est de l'acquisition des 66,5% des parts sociales de la BCDC par le Groupe Equity Holdings PLC (EGH), depuis la transaction effectuée le 7 août 2020, les deux parties s'activent à mener l'opération à bon terme. Pour ce faire, Yves Cuypers a salué l'implication de ses collaborateurs dans les groupes de travail commun de la BCDC

et Equity Bank Congo de concert avec Equity Bank Kenya. Relevant ainsi que, chacun dans son champ de compétence et de responsabilité, veille à tout harmoniser en vue de l'intégration prochaine dans le but de développer l'inclusion financière en RDC. Sachant que le pays est peu bancarisé avec un taux de bancarisation inférieur à 8% alors qu'au Kenya, par exemple, il est à 40%.

D'emblée, l'alliance avec Equity est un atout qui devrait jouer en faveur de l'avenir glorieux que les deux banques pensent bâtir, quitte à devenir le leader en RDC. Elle est essentiellement basée sur une caractéristique, les banques ont le gros avantage d'être complémentaires. Mieux, comme l'a dit Yves Cuypers : « C'est la plus forte complémentarité qui soit. Je ne vois même pas de concurrence ». Et d'ajouter que s'il faut considérer « le réseau qui fera soixante-quinze agences dans le pays, seuls deux points d'exploitation sont en recouvrement ». D'autre part, en ce qui concerne le segment clientèle, la BCDC est une banque corporate et des grosses PME tandis qu'Equity Bank Congo traite avec les PME et PMI. Ainsi, la complémentarité des segments clientèle et des produits est telle qu'il n'y a pas le moindre souci. Et donc, il ne reste plus qu'aux deux cultures de s'harmoniser, savoir qu'EGH évolue à ses assises dans la sphère anglophone. Ce que le président du comité de direction ne tient pas pour un obstacle certain que « quand la machine sera huilée » tout ira de soi.

Trois grands défis majeurs

Yves Cuypers est d'avis qu'il y a trois grands défis majeurs à relever pour s'assurer la pleine réussite du processus d'intégration de la BCDC à EGH, savoir la migration informatique, la

fusion des deux banques et l'harmonisation des ressources humaines. En premier, la migration informatique vise l'alignement aux grands standards internationaux savoir que le Groupe Equity est coté sur différentes places financières. Et de surcroît, il l'a tenu pour « le champion de la numérisation et de la digitalisation » à travers une plateforme informatique qui a une capacité importante d'automatisation des opérations à traiter. La fusion juridique à venir soumise à une batterie de préalables va intervenir après un certain nombre d'étapes et de choses à mettre en place avant son aboutissement. Elle va se réaliser par absorption : « Tous les actifs et passifs d'Equity Bank Congo vont entrer dans le bilan de la BCDC ». Et, il en sera de même de la mobilisation des ressources humaines. Avec la fusion-absorption, les agents d'Equity Bank Congo vont intégrer la « nouvelle banque » dont les détails seront livrés en temps opportun au terme de la légalisation de l'opération. « Première opération du genre réalisée dans le pays, la fusion par absorption de deux sociétés est censée donner un nouvel élan à l'économie du pays en termes de ressources et de moyens financiers », a soutenu le directeur général de la BCDC. Propos renchérissés par le Dr James Mwangi, CEO du Groupe Equity Holdings et hôte de marque à l'événement.

Second intervenant, le Dr James Mwangi a tenu la RDC telle une belle opportunité. Et, savoir que de son côté la banque va mettre à la disposition de ses clients sa technologie de pointe : l'Internet banking et toutes les solutions digitales de sorte que les clients de la BCDC, qui à ses yeux constitue une très solide institution fort de ses 110 ans d'expérience, en profiteront aisément. Et qui plus est, ils auront le loisir de mener des transactions avec les six autres pays où sont implantées les filiales d'Equity, en l'occurrence le Kenya, l'Ouganda, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Sud-Soudan et le Rwanda. Et d'ajouter qu'à la finalisation du processus de fusion, la nouvelle banque constituée va contribuer au développement du secteur agricole.

Et de conclure sa brève intervention, le Dr James Mwangi a évoqué cette sagesse africaine qu'il a jugé utile d'appliquer au contexte des deux banques : « Si tu veux aller très vite, tu peux faire le chemin seul, mais si tu veux aller très loin, tu as besoin de te faire accompagner ». Dès lors, il a dit son enthousiasme face à la collaboration observée entre Yves Cuypers et Célestin Mukenba, DG d'Equity Bank Congo, appréciant l'énergie mise à travailler ensemble à construire un édifice qui soit encore plus performant. Mwangi intervenant à l'occasion de la présentation du Rapport annuel de la BCDC (DR)



Yves Cuypers présentant le Rapport annuel 2019 de la BCDC (DR)

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

« Silence », une performance en lien avec cette cause

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les ateliers Sahn ont initié une série d'activités culturelles, du 25 au 28 novembre, en lien avec cette célébration. « Silence », une performance d'Ange Kayifa, a ouvert le bal de la programmation.

C'est en pleine rue que débute le spectacle, sous le regard ébahi des artistes et quelques populations habitant à proximité du siège des ateliers Sahn, situé à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le décor laisse voir six femmes en robe rouge, les chaînes aux pieds raccordées à des cocotes artisanales et le visage couvert avec des sacs de marché noir. Que signifie cela ? s'interrogent les inaccoutumés de la performance artistique et ça a l'air douloureux ! stipulent d'autres spectateurs.

Au prix de la sueur et d'un grand effort physique, ces jeunes femmes ont dû parcourir des dizaines de mètres avant d'arriver jusqu'à la scène finale du spectacle où elles ont eu droit à un rituel de sanctification. Durant le trajet, elles marchent, s'arrêtent un moment, puis reprennent la route. Elles crient, suffoquent et se tiennent la main en signe de solidarité. En bref, elles souffrent en silence ; endurent la honte, le mépris et le regard accablant de la société sans recevoir une quelconque aide majeure. Intitulée « Silence », la nouvelle



Six jeunes femmes en pleine performance artistique/Adiac

création d'Ange Kayifa, en collaboration avec Sam BB, Alégra Nicka, Sardoine Mia, Rose Neves et Sarah Paul, toutes artistes, abordent à nouveau les questions inhérentes à la condition difficile infligée injustement aux femmes dans nos sociétés : le rôle de la femme se limite-t-il à tenir un foyer en toute soumission ? Doit-on au nom du

statut de femme être un objet sexuel et de violence ? Autant de questions que soulève cette performance de l'artiste camerounaise en confinement et résidente au Congo depuis mars.

Remarquablement ovationné à son terme, « Silence » c'est également le symbole d'une société où tout le monde porte un masque, pour

ne laisser rien transparaître de sa vraie vie. Une société où on peut être surpris demain du décès d'une femme pour violence conjugale, alors qu'elle avait constamment l'air heureuse dans son foyer. « Merci au public qui ne cesse de nous soutenir dans l'accomplissement de notre métier. Et, bravo à toutes ces femmes qui au lieu

de se faire victimes ont choisi de se positionner comme survivantes afin d'éradiquer le fléau. Le chemin est encore long mais ensemble nous y arriverons », a souligné l'artiste.

Après la performance artistique d'Ange Kayifa, le public restreint a été invité à visiter l'exposition-photo de l'artiste, toujours en lien avec le thème « Silence ». Par ailleurs, le groupe de danse krump « Armée street » a déployé une chorégraphie qui condamne plusieurs types de violences faites aux femmes : viol, excision, harcèlement, coups et blessures, violence verbale, etc.

Notons que dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année, les ateliers Sahn ont vibré jusqu'au 28 novembre, au rythme d'autres activités culturelles : lecture de texte, performance, projection cinématographique, scène slam et débat d'idées. Les rencontres sont réservées aux artistes, à cause des restrictions imposées pour lutter contre la pandémie de Covid-19 au Congo.

Merveille Atipo

LIVRE

Pierre Ntsemou publie « De la nécessité de la vérité »

Le livre « De la nécessité de la vérité », un essai de cent cinquante-deux pages paru aux éditions Kemet, vient d'être présenté par son auteur Pierre Ntsemou. Il est préfacé par Dieudonné Cédric Mpindy.

Cet ouvrage, structuré en deux livres, est constitué en trois parties : la vérité des faits ; les fruits de la vérité ; les mystères de la vérité. Puis le livre 2 « Anecdotes, aphorismes, apophtegmes, charades, devinettes, épigrammes, pensées et proverbes de vérité... ».

A travers ce livre, Pierre Ntsemou convoque la sagesse humaine, pas celle des philosophes-politiciens, mais, celle des grands esprits éclairés, à l'instar de Socrate qui refusa de s'évader de sa prison pour s'abreuver de la ciguë ; du Nazaréen-le Christ qui accepta le rituel de crucifixion pour semble-t-il, libérer le monde de la souillure ; de Gandhi, le Mahatma...

Dans le deuxième pan de ce livre, Pierre Ntsemou plonge les lecteurs dans l'expression de la sagesse, à travers le langage des proverbes, ceux souvent usités par Jésus, le Nazaréen et par la sagesse africaine dans le règlement des conflits. Par cette forme de rhétorique, l'auteur, plus connu par la danse des mots et sa verve oratoire, convoque la sagesse dans les interactions humaines. A chacun de puiser dans la banque des anecdotes, des aphorismes, des apophtegmes, des charades, des épigrammes et des devinettes contenues dans ce livre, pour féconder son esprit de sagesse, écrit l'essayiste Julien Makaya Ndzoundou dans son postface.

Pédagogue de formation et de profession, Pierre Ntsemou interpelle l'universel sur la beauté de cette forme de rhétorique, qui, malheureusement court vers sa déperdition, à cause de la congélation de l'esthétique lyrique. Peut-être faudrait-il l'inscrire dans les programmes sco-



laire, pour vacciner les enfants contre les modèles rudimentaires et baroques d'expression, tels que « Je kiff ; la meuf ; la kindé ; la dale ; le daron... », dont les réseaux sociaux sont devenus les principaux vecteurs.

« Cette vérité, vous l'aimez entendre. Cette vérité, vous l'avez entendue. Elle est hélas toujours attendue. Elle est suspendue du bout des lèvres de chacun de nous et se susurre de bouche à oreilles en confiance comme pour éviter de s'attirer les foudres de ceux qui ont du mal à la digérer... Je veux parler du mensonge, ce mauvais songe qui curieusement ne terrorise presque plus personne, puisque rares sont ici-bas les hommes qui allègrement n'en usent et n'en abusent pour briller sous le soleil », dit Pierre Ntsemou, présentant son œuvre.

D'où la nécessité pense-t-il, de faire de la vérité une quête perpétuelle, un rituel habituel de sorte que le mensonge soit une erreur à ne plus

commettre et devienne une terreur pour ceux qui s'adonnent à lui. Pour que s'inverse la tendance qui a pris corps depuis la Genèse où le premier péché n'a pas été avoué par ceux qui l'ont commis préférant charger un tiers.

Au quotidien de la vie des hommes sur terre, poursuit l'auteur du livre, le verbe taire la vérité se passe de commentaire puisqu'il se conjugue au présent d'habitude pour cacher le passé scabreux « de nos actes, l'imparfait de nos comportements, le plus-que parfait de nos forfaits, le subjonctif de nos désirs impudiques, le conditionnel passé première et deuxième formes de nos actions iniques et sadiques et l'impératif de nos rêves gargantuesques, car la folie des grandeurs est en définitive le péché mignon de l'homme ordinaire. Quand on a compris ceci, il ne nous reste plus qu'un seul vœu : celui de voir chacun d'entre nous prendre la résolution de dire la vérité, rien que la vérité et lever la main droite pour dire : je le jure ! » Même si Alfred de Musset, écrivain français du 19ème siècle s'invite ici pour dire : « il ne faut jamais jurer de rien », cette sage vérité ne saurait tiédir notre ardeur à enseigner à nos enfants les vertus de la nécessité de la vérité.

Pierre Ntsemou est né au Congo-Brazzaville le 15 juin 1956. Après une longue carrière d'enseignant, il ne quitte pas les premiers d'une semelle en laissant les seconds et le sacerdoce de Montaigne puisqu'il embrasse l'écriture en tant que poète, dramaturge, nouvelliste et romancier. « De la nécessité de la vérité » est son onzième livre.

Bruno Okokana

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Le Centre culturel municipal de Nkayi perd son éclat

Le bâtiment abritant le Centre culturel de Nkayi, communauté urbaine du département de la Bouenza, se délabre. Les livres au programme manquent à la bibliothèque, les appels adressés aux partenaires pour redorer le blason de la structure ne se font pas entendre.



La façade principale du Centre culturel municipal de Nkayi

Sur l'avenue principale qui mène à la gare ferroviaire de Nkayi, le bâtiment du Centre culturel municipal se distingue à la fois par sa dénomination en lettre capitale au fronton et par son état de délabrement. La peinture se décape pour faire place à la poussière de la terre jaune de la localité. Un petit seau d'eau pour le lavement des mains, placé à l'entrée, prouve que les mesures barrières contre la Covid-19 y sont appliquées.

En réalité, le Centre culturel de Nkayi, fruit d'un projet franco-congolais de lecture publique, n'est qu'une bibliothèque. Celle-ci occupe la plus grande salle du bâtiment. Pas d'espace dédié aux spectacles, expositions, conférences... Difficile d'organiser des activités socio-culturelles. « Là, se dressent une radio et télévision locales. De l'autre côté, les travaux d'extension du local se poursuivent pour abriter le compartiment numérique de la bibliothèque », a expliqué le chef de section bibliothèque, Jean Thomas Kiminou.

La bibliothèque du Centre culturel municipal de Nkayi n'est pas épargnée par le manque de manuels (au programme) qui se pose dans plusieurs bibliothèques du pays. A scruter les rayons des manuels, l'on constate qu'il y a des livres de différentes spécialités, de différents cycles scolaires (primaire, collège et lycée), mais qui sont vieux. Par ailleurs, les fiches statistiques de fréquentation montrent que les élèves y viennent constamment. Le nombre augmente lorsqu'ils sont à l'orée des examens d'Etat ou des évaluations de passage.

Jean Thomas Kiminou a lancé un S.O.S. afin d'aider le Centre culturel municipal de Nkayi redorer son blason et relever les défis qui se présentent à lui.

Rominique Makaya

PRIX UNESCO-L'ORÉAL « POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE »

Dominique Fatima Voumbo Matoumona lauréate

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a reçu en audience le 27 novembre la lauréate du prix L'Oréal-Unesco « pour les femmes et la science » pour lui adresser les félicitations du gouvernement.

Dominique Fatima Voumbo Matoumona est assistante à la faculté des sciences de l'Université Marien-Ngouabi, chercheur à l'Institut national de recherche en science de la santé au département de biologie moléculaire et doctorante au Centre international de recherche médicale de Franceville au Gabon. Elle a présenté à la 11e édition du programme régional L'Oréal-Unesco « pour les femmes et sciences » en Afrique subsaharienne son projet sur la résistance antipaludique au Congo et au Gabon. Au total, trois cent trente candidates ont été sélectionnées à ce concours. Les résultats ont été révélés le 23 novembre. Au Congo Brazzaville, Dominique Fatima Voumbo Matoumona est la seule femme à avoir gagné ce prix. Une doctorante de la République démocratique du Congo a été également récipiendaire. Les raisons de sa motivation à mener une étude sur la résistance antipaludique et celle de la résistance du microbe responsable du paludisme font suite au constat fait dans ces deux pays où une per-



La lauréate accompagnée de la directrice de l'Irssa en audience (DR)

sonne au moins aurait souffert du paludisme, a-t-elle expliqué à sa sortie d'audience. Les résultats de ses recherches, poursuit la lauréate, ont prouvé que la non guérison après le traitement du paludisme est due à la résistance du microbe plasmo-

dium falciparum, responsable de la maladie. « Ces résultats me permettront de formuler les recommandations au Plan stratégique national de lutte contre le paludisme pour voir dans quelle mesure adapter ou changer le traitement du paludisme », a-t-

elle dit. De son côté, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a indiqué qu'il a reçu la lauréate pour lui adresser les félicitations du gouvernement. Il a rappelé que ce prix fait suite au

lancement du projet « Femmes et sciences » pour l'année 2020, lors du passage de la directrice générale de l'Unesco au Congo. Le gouvernement, explique-t-il, avait pris l'engagement de pouvoir donner une envergure de manière particulière à la Recherche scientifique sur le thème « Femme et Science ». A cette occasion, le ministre a lancé un appel à tous les jeunes surtout aux femmes chercheurs de s'approprier le domaine « l'univers est ouvert de pouvoir se consacrer sur la recherche scientifique qui est très importante pour le Congo et surtout en cette période de la Covid-19 où l'on veut donner l'ampleur à la recherche car sans elle, il n'y a pas de développement », a déclaré le ministre.

Le prix L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science vise à promouvoir la science auprès des femmes. Il récompense chaque année vingt chercheuses pour l'excellence académique de leurs travaux.

Lydie Gisèle Oko

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Jean Samba élève ses ambitions à la tête de la fédération

Sans surprise, Jean Samba, le père fondateur de la discipline, a été réélu président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons et disciplines associées pour un nouveau mandat de quatre ans au terme d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue le 26 novembre au gymnase Maxime-Matsima.

Jean Samba s'appuiera sur trois principaux axes, notamment l'administration, la technique et la performance sportive pour faire de sa fédération le fleuron du sport congolais et un modèle des fédérations. Selon lui, il ne peut pas y avoir performance sportive si l'administration est bancal. Si

dans la discipline. La performance, a-t-il indiqué, n'est pas seulement sportive mais aussi organisationnelle, communicationnelle, sociale et financière. « Nous allons travailler sur tous ces axes pour que notre fédération puisse honorer sa vision, celle qui consiste à faire que la boxe des pharaons renouée soit le fleuron du sport national et notre fédération le modèle des fédérations sportives », a-t-il souhaité.

Jean Samba a aussi des ambitions africaines. Il entend plaider en faveur de l'organisation des compétitions zones et continentales afin de permettre aux Diables rouges de mieux exprimer leurs potentiels. « Au niveau africain, nous devons toujours être les meilleurs. La boxe des pharaons renouée est originaire du Congo. Il serait aberrant qu'on puisse nous damer le pion sur quelque chose qui nous appartient. Au niveau africain, il s'agira de travailler dans deux secteurs, la promotion de la boxe des pharaons sur toute l'étendue du continent africain et ensuite faire organiser des compétitions crédibles. Il faudrait qu'il ait des compétitions sportives au niveau des zones, au niveau continental », a-t-il fait savoir.

Jean Samba est entouré des gens qu'il a la parfaite maîtrise notamment Patrick Jean de Dieu Londzamba (premier vice-président), Damas Ibandzou Oyono Ondzé (troisième vice-président), Tony Mobonda Ekouayolo (quatrième vice-président). Le poste du deuxième vice-président étant à pourvoir. Moukouyou Matsouma est élu secrétaire général avec pour adjoint Armel Kevin Onka Bucongou. Christine Pulcherie Onka est la trésorière générale adjointe. Louissette Moubedi Nsidi Davita est pour l'instant la seule membre et Isidore Babela le seul commissaire aux comptes.

James Golden Eloué

CLOSE-COMBAT

Fabrice Makaya Mateve prend les rênes de la Fécoclose

Au terme de l'assemblée générale constitutive de la Fédération congolaise de close-combat (Fécoclose), tenue le 27 novembre à Brazzaville, Fabrice Makaya Mateve a été confirmé à la tête de cette structure, jadis une association affiliée à la Fédération congolaise de boxe des pharaons.

Dernière née des fédérations sportives nationales, la Fécoclose a totalement pris son indépendance et devrait désormais voler de ses propres ailes. Elle projette déjà un avenir radieux, puisque les ambitions du président qui ont été, aussitôt, approuvées et validées par les membres du bureau exécutif fédéral ainsi que par tous les pratiquants, montrent bien leur volonté de faire de la Fécoclose l'une des meilleures fédérations nationales.

Selon les participants à l'assemblée générale constitutive, la vision de promouvoir et vulgariser le close combat n'est pas seulement nationale d'autant plus que la Fécoclose est, à ce jour, la toute première fédération du continent africain. Ce qui fait de la République du Congo le pays phare du close-combat continental.

Pour sauvegarder tous les atouts de l'association congolaise de close-combat, créée en 2011 et qui est devenue fédération avec près de huit-cents membres, Fabrice Makaya Mateve compte sur son programme sportif axé sur six secteurs.

« Je remercie les membres présents et tous les partenaires. Le passage d'une association à une fédération témoigne bien le travail qui a été abattu par chacun de nous durant plusieurs années et soyez-en remerciés. Nous demandons à la jeunesse de faire preuve de retenue et d'éviter tout acte susceptible de nuire à la réputation de notre discipline. Nous devons donc travailler la main dans la main, afin d'atteindre tous nos objectifs », a déclaré le président de la Fécoclose.

Au cours de cette rencontre, où les participants ont examiné et adopté les statuts, le règlement intérieur, le plan stratégique



Fabrice Makaya Mateve/Adiac

(2020-2021) de la Fécoclose, puis le projet de dénomination des commissions départementales en ligues départementales, les membres du bureau exécutif ont été également présentés. Fabrice Makaya Mateve est, en effet, à la tête d'un bureau de quatorze membres, où Chabert Alain Mandzou est 1er vice-président suivi de Martial Makinou-Sika (2e vice-président).

Noé Kakoula et Jean-Claude Moussitou occupent respectivement les postes de 3e et 4e vice-présidents. Le secrétariat général est dirigé par Barnabé Boukougou. Il est secondé par Ulrich Mouyele, tandis que Larosh Ip-Bivh a pris les fonctions de trésorier général et Angel Nfinga est son suppléant.

Pour sa part, Roland Francis Mahoungou a été unanimement choisi comme directeur technique national. Les noms des membres et ceux des commissaires aux comptes ont été également dévoilés au cours de cette assemblée.

Rude Ngoma



Jean Samba

l'organisation sportive elle-même n'est pas assise sur des textes bien élaborés et bien compris, et surtout des textes auxquels tout le monde doit s'astreindre. L'administration, a-t-il insisté, doit fonctionner dans tous ses compartiments.

Jean Samba évoque la technique comme la raison d'être d'une fédération sportive nationale. Ce qui fait la force d'une fédération, a-t-il reconnu, c'est la compétition. « Pour qu'il ait compétition, il faut effectivement organiser conséquemment les événements sportifs afin que ceux-ci débouchent sur la performance. Quand il n'y a pas de bonne organisation sportive, il ne peut pas y avoir de bonne compétition », a-t-il expliqué.

Il s'est engagé à faire en sorte que les Diables rouges puissent avoir des médailles afin d'être au top et les meilleurs



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**



**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »
AMI N° 011/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020**

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Communication et partage de connaissances ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Assister la Spécialiste en communication dans la conception et la mise œuvre du plan de communication performant pour faire connaître le projet et ses résultats; (ii) Initier ensemble avec la Spécialiste en communication la refonte du site WEB du projet; (iii) Assister la Spécialiste en communication dans la coordination des diverses activités de développement, de mise en place et d'évolution de la plateforme Web de communication, la proposition et la veille à l'implantation de nouvelles applications Web; (iv) Assister la Spécialiste en communication dans le suivi et le contrôle qualité des prestations de communication/information/ visibilité du projet; (v) Relayer ensemble avec la Spécialiste en communication de toutes les activités des différentes composantes et antennes du projet sur les médias y compris le site Web; (vi) Définir ensemble avec la Spécialiste en communication les mécanismes de la circulation de l'information au sein du projet; (vii) Assister la Spécialiste en communication dans la facilitation du flux d'information à l'intérieur du projet dans son ensemble, entre le projet et la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres institutions et entités concernées par le projet; (viii) Assister la Spécialiste dans

l'organisation des conférences de presse au niveau des antennes et informer les populations de celles-ci des activités de grande envergure du projet; (ix) Assurer ensemble avec la Spécialiste les relations presses, relations publiques, la prise d'images (photos et vidéos), la préparation du protocole et la distribution des kits, dans le cadre de la réalisation des activités du projet; (x) Assister la Spécialiste dans la production des communiqués et des documents d'information destinés à la presse; (xi) Effectuer l'archivage et le classement de tous les documents.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en communication et partage de connaissances travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité des missions sur le terrain.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs

conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12h00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°011/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN COMMUNICATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivacongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO**

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS,
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »
AMI N° 006/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020**

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Passation des Marchés ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Constituer et mettre à jour le répertoire des soumissionnaires potentiels locaux et/ou étrangers (consultants et soumissionnaires qualifiés au fur et à mesure de la publication des avis à manifestation d'intérêt et d'appels d'offres); (ii) Tenir à jour un tableau de suivi des Avis de Non Objection (ANO) obtenus de la Banque Africaine de Développement; (iii) Veiller à la mise à jour du plan de passation des marchés afin qu'aucun marché ne figurant pas sur ledit plan puisse être passé; (iv) Assister la Spécialiste en Passation des Marchés dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et de demandes de propositions des marchés de travaux, fournitures ainsi que de services de consultants et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations nécessaires des structures bénéficiaires avant leur transmission à la BAD pour avis si nécessaire; (v) Appuyer la préparation des projets d'avis généraux et spécifiques de passation des marchés; (vi) Appuyer la préparation des demandes de propositions, des demandes de cotations et contrats en collaboration avec la Spécialiste en Passation des Marchés; (vii) Organiser les séances de travail de la commission des marchés et des sous-commission ad hoc d'analyse et d'évaluation des offres (préparation des documents nécessaires pour la tenue des séances de travail); (viii) Assurer le secrétariat des sous-commissions ad hoc d'analyse et d'évaluation

des offres (rédaction des rapports et procès-verbaux); (ix) Suivre les avis à manifestation d'intérêt, les demandes de propositions, les consultations des fournisseurs et de manifestations d'intérêt en collaboration avec le Spécialiste en Passation des Marchés; (x) Assister aux séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'aux séances d'attribution des marchés en qualité d'observateur tout en assurant le secrétariat des dites commissions; (xi) S'assurer que les différents rapports d'évaluation des offres reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents des structures bénéficiaires avant de recueillir si nécessaire la validation de la BAD et (xii) Mettre en place un système de classement/archivage de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement, les procès-verbaux de réception provisoires et définitives, et les preuves de validation des rapports.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en Passation des Marchés travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec la possibilité des missions sur le terrain.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de

diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12h00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°006/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN PASSATION DES MARCHÉS », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivacongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLICQUE DU CONGO
MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE
LA MARINE MARCHANDE**



(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AMI N° 010/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020**

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (ère) ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Assurer la gestion du personnel (gestion des permission, gestion des congés administratifs, gestion des congés de maladie ; (ii) Elaborer et assurer le suivi du planning des congés ; (iii) Assurer la gestion des temps de présence et le suivi des feuilles de présence journalière ; (iv) Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du projet ; (v) Assurer la vérification de la conformité des biens et services reçus avec les spécifications du marché ou de la commande ; (vi) Tenir à jour le fichier d'inventaire du stock des matériels et fournitures du projet ; (vii) Assurer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à disposition du projet ; (viii) Assurer un appui logistique dans l'organisation des missions, séminaires et ateliers organisés par le projet ; (ix) Assurer la mise en place et la gestion d'un fichier des fournisseurs et d'un fichier de suivi des

achats et stocks ; (x) Assurer le suivi et l'établissement des titres de paiement des contrats et conventions avec les partenaires du projet.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) Administratif et Financier travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le

site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°010/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF ET FINANCIER », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84 /
E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020
Le Coordonnateur du PRODIVAC
Benoît NGAYOU**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLICQUE DU CONGO**

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »**

AMI N° 008/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) Auditeur Interne ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation de l'application du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés aussi bien au sein de l'UGP qu'après de ses bénéficiaires et partenaires ; (ii) Assister l'Auditeur Interne dans l'identification des faiblesses et proposer la mise à jour du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés afin de s'assurer de leur application effective ; (iii) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du Projet et proposer les éventuelles améliorations ; (iv) Assister l'Auditeur Interne dans l'identification et la détection des risques liés aux opérations comptables, financières et de la passation des marchés du Projet et recommander des mesures pour anticiper leur occurrence ; (v) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation des systèmes d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant au sein du Projet et proposer des améliorations ; (vi) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation de la fiabilité des opérations comptables et financières du Projet et proposer des améliorations dans l'organisation, sur les procédures et la méthodologie du travail ; (vii) Réaliser ensemble avec l'Auditeur Interne l'inventaire physique périodique des actifs acquis pour le projet et pour les bénéficiaires (immobilisations, stocks de fournitures) ; (viii) S'assurer que les

biens et services financés sont acquis dans le respect des procédures de passation des marchés, des dispositions de l'accord de financement et des directives de passation des marchés et de sélection des consultants ; (ix) Assister l'Auditeur Interne dans la supervision et la vérification des dossiers à présenter aux missions d'audit annuel et /ou intérimaire et préparer les dispositifs pour l'accueil des Auditeurs externes ; (x) Assister l'Auditeur Interne dans la production des rapports trimestriels de contrôle comprenant les points forts et progrès réalisés, mais aussi les faiblesses, irrégularités et anomalies en rapport avec la comptabilité, la passation des marchés, l'utilisation des fonds du projet et la gestion en régie ainsi que les mesures proposées pour leur éradication .

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) Auditeur Interne (AAI) travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs

conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°008/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) AUDITEUR INTERNE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84 /
E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS,
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**



**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »**

AMI N° 007/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Suivi-évaluation ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Organiser ensemble avec le Spécialiste l'établissement de la situation de référence du projet et de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation; (ii) Analyse ensemble avec le Spécialiste le projet et identifier les indicateurs de suivi sur la base du cadre logique élaboré lors de l'évaluation du projet, rechercher les moyens à mettre en œuvre (équipements, données, informations, etc.) pour la collecte et le suivi des indicateurs; définir l'affectation des ressources pour l'organisation du suivi; déterminer pour chaque indicateur, sur des bases réalistes, le mode de traitement et la périodicité (iii) Assister le Spécialiste dans l'élaboration, la compilation et la finalisation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du projet; (iv) Assister le Spécialiste dans l'élaboration des outils spécifiques de planification et de collecte des données; confection de bases de données; informatisation des outils de suivi et d'évaluation des impacts; (v) Assister le Spécialiste dans la mise en place, en liaison avec les différents responsables et partenaires, la présentation des programmations du projet en terme physique, financier et calendaire; (vi) Assister le Spécialiste dans le cadre de l'organisation et de la coordination des missions de suivi-évaluation externe, d'au-

dit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement; organisation des missions de supervision de la BAD; (vii) Assister le spécialiste dans la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités du projet; (viii) Assister le Spécialiste dans la mise en cohérence de la programmation avec le plan de passation des marchés, en liaison avec le responsable des acquisitions; (ix) Assister le Spécialiste dans la préparation des situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en Suivi-évaluation travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité de se rendre sur le terrain le cas échéant.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte

et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°007/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN SUIVI-EVALUATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivaccongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020
Le Coordonnateur du PRODIVAC**

Benoît NGAYOU

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REPUBLIQUE DU CONGO**

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »**

AMI N° 009/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Comptable ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Assister le RAFC et le Coordonnateur dans la conduite des activités de l'unité financière du projet; (ii) Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'application de l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque Africaine de Développement; (iii) Assurer la tenue de la comptabilité (générale, analytique et budgétaire) et la production régulière et à temps plein des états comptables et financiers du Projet (journal, livres, tableau de bord...); (iv) Appuyer le RAFC dans le suivi de la gestion de trésorerie du Projet et l'élaboration des tableaux de trésorerie du projet (centraliser tous les besoins financiers de chaque composante et assurer la mise à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé) et les prévisions de caisse; (v) Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration des budgets du Projet et en assurer le suivi régulier en vue d'une gestion efficace et d'un contrôle de l'utilisation des fonds mis à disposition du projet; (vi) Appuyer le RAFC dans la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établir les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) ainsi que les paiements directs); (vii) Appuyer le RAFC dans le suivi de la pré-

paration des documents et le rythme des décaissements auprès de la Banque; (viii) Accompagner le RAFC dans l'exécution de la mise en place du système de comptabilité ainsi que du budget en temps réel; (ix) Appuyer le RAFC et le Coordonnateur dans la préparation du Rapport Financier Intérimaire (R.F.I) et les états financiers annuels à auditer et veiller à la transmission régulière des différents rapports dans les délais.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. Le (a) Comptable travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque

Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°009/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN (E) COMPTABLE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivaccongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

CONCERT

Le rappeur KO'C va se produire le 24 décembre dans la ville océane

Révélation de la musique camerounaise en 2018, l'artiste musicien camerounais KO'C va prêter en show case le 24 décembre au Lagon bleu à Pointe-Noire.

C'est une prouesse que vient de réaliser l'écurie Padiex Production en faisant jouer KO'C à Pointe-Noire, l'étoile montante de la musique camerounaise qui excelle dans le rythme Flow camer, un mélange de rap, bikutsi et makossa.

Révélé avec son titre fétiche «Caleçon», qui fait le buzz sur la toile, KO'C, de son vrai nom Collins Njang, a commencé la musique en écrivant les textes de musique qu'il donnait à ses amis. De fil en aiguille, l'enfant de Kumba prend goût à la musique et enregistre, à l'âge de 20 ans, son premier titre intitulé « Town Player ». Plus tard, en compagnie de Dready et Tee, ils forment un groupe du nom de PIM (Preach it mouvement) boys. En 2015, le trio rejoint l'écurie du label BTS Empire.

Adulé et chouchouté, KO'C a du succès et est beaucoup sollicité. Il aligne les singles tels « Bollo c'est bollo » et « Balancé » qui ont cumulé plus d'un million de vues sur You tube. Celui que de nombreux fans considèrent comme un génie de la musique a chanté en featuring avec l'étoile béninoise Fanicko de Jesus « Sango », un chant à la gloire du Tout-Puissant « God is only one ».

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

L'endogamie continue de faire le lit du tribalisme !

Ici, nous ne condamnons pas la pratique de l'endogamie, qui est d'ailleurs l'une des vieilles pratiques matrimoniales qui a toujours existé depuis la nuit des temps et existera toujours que l'on veuille ou non. Cependant, nous constatons avec regrets que la course effrénée à laquelle se livre la génération actuelle vers cette pratique peut aussi être un frein pour un vrai brassage socio-ethnique. Or, le brassage ethnique a été salutaire à la nation.

En faisant abstraction des débats d'écoles qui n'en finissent jamais entre des intellectuels, les notions d'endogamie et d'exogamie renvoient respectivement à une forme de mariage n'associant que les partenaires d'une même ethnie ou tribu et à une ouverture dont les conjoints appartiennent à des ethnies et tribus différentes.

Alors cette deuxième forme de mariage intègre bien les concepts tant recherchés car ceux-ci sont le ciment de la nation. Il s'agit entre autres de la solidarité nationale, du vivre-ensemble, du brassage ethnique, de la cohésion nationale et bien d'autres. Le constat est que, cette jeune génération, au lieu de tourner petit à petit le dos à ce mariage endogamique, elle le crédibilise en l'abusant. Cette réalité est encouragée par des parents qui sont d'un certain âge et connaissant bien les méfaits de l'abus de cette forme de mariage dans certains ménages.

Et pourtant sur cette question, l'Unesco est claire, car elle a toujours pensé que les villes en réalité devraient être les principaux foyers de brassage ethnique et socio-culturel. Ces villes sont des berceaux d'une diversité ethnique intégrée et socialisée. Mais hélas ! Le vécu quotidien de certaines de nos villes laisse à désirer, ne serait-ce par leur configuration démographique qui n'est pas intégratrice. Trop d'homogénéité en matière de regroupements tribaux. Et cela ne favorisera jamais du tout une éclosion exogamique mais perpétue l'endogamie. L'excès constant de l'endogamie peut devenir, si l'on ne prend garde, pathologique car, disons-le crânement, peut être source d'instabilité sociale. Et comme l'ethnisation se pérennise à travers des actes endogamiques dans certaines de nos villes, on pourrait assister aux scènes de rejets des autres à moindres « différends sociaux », c'est de l'ethnocentrisme social. Pour bien lire la survivance criarde de ce phénomène du mariage endogamique qui tend à devenir gênant, il suffit de passer dans plusieurs mairies de nos villes et communes urbaines, et posez alors une seule question aux jeunes nouveaux mariés : « Quelle est l'ethnie de ton partenaire ? » Sur un échantillon de vingt à quarante couples, nombreux répondront : « Mon partenaire est de la même ethnie que moi ». L'union exogamique est à encourager car elle intègre sociologiquement les habitants d'une même nation. Les études des socio-ethnologues contemporains ont démontré que l'exogamie est à 75% un facteur de stabilité sociale pour une société faite d'une diversité ethnique.

Faustin Akono

THÉÂTRE

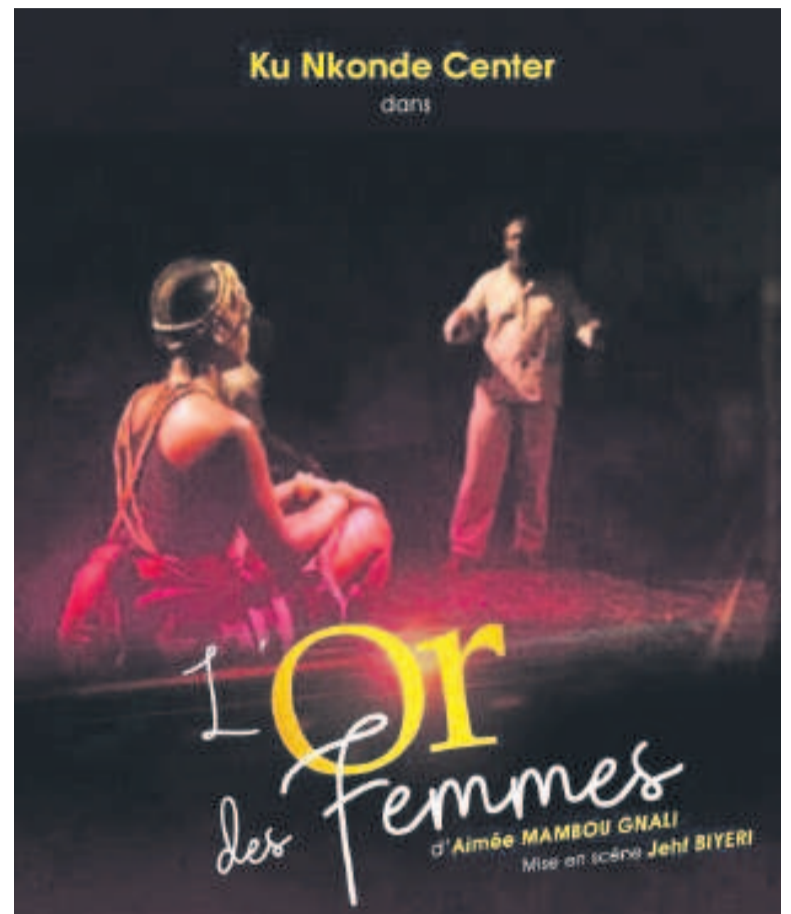
Le spectacle «L'or des femmes» joué à l'IFC

Mis en scène par Je'hf Biyeri le 28 novembre à l'Institut français du Congo (IFC), le spectacle «L'or des femmes» est une adaptation théâtrale du roman d'Aimée Mambou Gnali.

Joué quelques jours seulement après la célébration de la Journée internationale des violences faites aux femmes, ce spectacle peut être considéré comme la contribution de l'auteur du roman à la lutte contre les violences faites sur les femmes, qui malheureusement restent impunies. Dans cette représentation théâtrale, les vices de la société y sont peints avec ironie par l'auteur et agrémentés par la farce du metteur en scène.

L'or des femmes est une révolte, un plaidoyer en faveur des femmes marginalisées, les jeunes femmes et les femmes enchaînées par la tradition, notamment le Tchikumbi, un rite vili (ethnie des côtes du Congo) d'initiation des filles nubiles, qui aujourd'hui n'est pas encouragé par tout le monde car il entraîne des dégâts sur la jeune fille.

À travers des tableaux peints par le metteur en scène, ce spectacle nous transporte non seulement dans notre passé historique mais est aussi une interpellation en vue d'une meilleure revalorisation de la condition de la femme dans la société. La femme qui donne la vie, s'occupe de sa progéniture et de son foyer mais



elle est victime d'une ingratitude incompréhensible. L'Or des femmes est une invite à plus d'humanisme

envers la femme vertueuse, courageuse et valeureuse.

H.B.M.

EN BREF

L'ONU envoie 32 tonnes d'aide pour les réfugiés éthiopiens au Soudan

Les Nations unies ont transporté 32 tonnes d'aide d'urgence par avion à Karthoum pour assister plus rapidement les milliers de réfugiés qui fuient les combats et les violences en Ethiopie voisine. Le HCR, l'agence onusienne chargée des réfugiés, a indiqué qu'une deuxième cargaison doit arriver par avion de Dubaï lundi, alors que plus de 43.300 réfugiés ont traversé la frontière jusqu'à présent. Le nombre de réfugiés pourrait atteindre les 200.000 dans les six prochains mois d'après les agences humanitaires. Selon un porte-parole du HCR à Genève, la moitié des réfugiés sont des enfants. Le HCR a exprimé son inquiétude pour les civils qui sont dans la capitale régionale du Tigré, Mekele, ainsi que pour les 96.000 réfugiés érythréens qui sont logés dans 4 camps dans la région. L'accès humanitaire à ces camps a été coupé depuis le début des combats et l'ONU estime que les réserves livrées préalablement seront épuisées après ce week-end.

France : onde de choc après le passage à tabac d'un producteur noir

Quatre policiers ont été placés vendredi en garde à vue après le violent passage à tabac d'un producteur noir à Paris, une affaire qui a «choqué» le président Macron, et relancé le débat en France sur le racisme et les violences policières. Ils sont visés par une enquête pour «violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique», «faux en écriture publique» et pour des faits de «racisme», a indiqué une source judiciaire à l'AFP. La vidéo du passage à tabac, diffusée sur les réseaux sociaux et largement partagée (plus de 14 millions de vues vendredi), a déclenché une onde de choc jusqu'au sommet de l'Etat français, en passant par des grands noms du sport comme les footballeurs Antoine Griezmann et Kylian Mbappé, et de la musique comme les chanteurs Benjamin Biolay ou Aya Nakamura.

Gerald Darmanin, le ministre de l'Intérieur a demandé la révocation des quatre policiers et les a accusés d'avoir «sali l'uniforme de la République». Le secrétaire général du syndicat des commissaires de police, David Le Bars, a souhaité que «la justice agisse vite». Cette affaire relance les interrogations sur un racisme et une violence «structurels» au sein de la police française, catégoriquement démentis par les autorités, mais alimentés par une série d'affaires ces dernières années.

Le ministre américain de la Défense s'est rendu en Somalie

Le ministre américain de la Défense par intérim, Chris Miller, s'est rendu vendredi en Somalie, a annoncé le Pentagone, alors que les Etats-Unis envisagent de retirer leurs troupes de ce pays. Il «a célébré Thanksgiving avec le personnel militaire et des contractuels à Camp Lemonnier, à Djibouti, et à Mogadiscio, en Somalie», a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. Lors de son séjour dans ces deux pays, M. Miller a «réaffirmé la détermination des Etats-Unis à affaiblir les organisations extrémistes violentes qui menacent les intérêts américains, nos partenaires et alliés dans la région», précise le communiqué. Il a aussi souligné «l'importance que les efforts de la communauté internationale se poursuivent sur ce front».

La visite de M. Miller intervient après l'annonce, la semaine dernière, de la mort d'un agent de la CIA en Somalie, où quelque 700 soldats des forces spéciales américaines forment et conseillent l'armée somalienne face aux jihadistes shebab, affiliés à Al-Qaïda. Le ministère de la Défense envisage de réduire sa présence en Somalie, dans le cadre de la volonté de l'administration Trump de se désengager de certaines zones de conflit pour repositionner ses forces en fonction des principaux adversaires des Etats-Unis, dont la Chine. Mais les shebab restent une menace importante en Somalie et dans la région, comme l'a encore affirmé un rapport rendu public mercredi par l'inspecteur général du ministère américain de la Défense. Le groupe «continue à s'adapter, à résister, et reste capable d'attaquer les intérêts occidentaux et leurs partenaires en Somalie et en Afrique de l'est», note ce rapport.

D'après AFP

COMMÉMORATION

La journée de la République célébrée sous le signe de la lutte contre la Covid-19

Le 62^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo a été célébré le 28 novembre à Brazzaville en présence du couple présidentiel. La cérémonie qui s'est déroulée à la place de la République a été marquée par la levée des couleurs, l'exécution de l'hymne national et la déclamation faite par des élèves du lycée d'excellence de la Révolution.

Placée sur le thème : « L'unité, la paix et le patriotisme pour consolider la République et vaincre la Covid-19 », la journée de la République a été commémorée, dans le respect des mesures barrières liées à la pandémie du coronavirus. A la différence des précédentes célébrations, le 62^e anniversaire a donné la parole aux plus jeunes. En effet, dix élèves du lycée d'excellence de la Révolution de Brazzaville dont cinq filles et cinq garçons ont récité les paroles du président de la République à travers les livres, interviews, discours et propos tenus au cours des rencontres citoyennes.

Des perles tirées, on peut retenir : « L'eau de la source perd sa limpidité dès qu'elle devient vagabonde » ; « On n'échappe pas à la noyade en s'accrochant à la queue d'un crocodile » ; « Si le vent ne souffle pas, les feuilles ne s'agitent pas » ; « Le cœur est un étang, quand rien ne l'agite, la vague reste au fond » ; « Ne cherche pas à tenir le serpent avec la main d'autrui » ; « Dans une eau souvent troublée, les poissons et les tortues grandissent mal ». Faisant la lecture des 62 ans de la proclamation de la République, le secrétaire per-



Une vue des officiels

manent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, a pensé qu'il y a des dates majeures qui ne peuvent pas passer inaperçues. « Les différentes composantes sociales et les institutions se sont réunies aujourd'hui autour du président de la République par le biais d'un certain nombre de symboles pour se souvenir d'abord de cette date et de se remémo-

rer les valeurs de la République. C'est aussi l'occasion dans les cœurs des uns et des autres de réaffirmer leur engagement, leur mobilisation pour que nous puissions toujours aller dans le sens d'atteindre les objectifs que les pères fondateurs de notre pays s'étaient fixés », a-t-il déclaré, insistant sur l'unité de la nation et la paix.

Le 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat a confié : « Nous

sommes convaincus qu'en 62 ans, sur le plan économique, culturel et politique les choses ont subi une évolution. Regardons sur le plan politique, en 1958, c'est vrai que nous étions dans un contexte multipartite, après nous sommes passés par le mono et aujourd'hui nous sommes dans une démocratie avec une pluralité d'idées. Mais tout ceci pour mettre en évidence que la force de notre progrès passe

justement par cette pluralité et nous devons véritablement consolider la démocratie. » Pour le secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Ngoma, « l'unité et la paix, c'est ce que nous venons encore de prouver aujourd'hui. Les Congolais de tout bord, de toute obédience se sont retrouvés. Tout cela ne peut se réaliser que s'il y a la paix. Sans paix, il n'y a pas de développement... Par conséquent, je crois que ce qui vient d'être fait ici est un événement important et nous constatons que les Congolais restent finalement unis. A travers les conclusions de la concertation politique de Madingou, nous avons senti que toutes les parties en présence ont pensé qu'il faudrait sauver le Congo, en organisant des élections transparentes ».

Notons que c'est le 28 novembre 1958, à la suite de la loi cadre de Gaston Defferre du 23 juin 1956, que le territoire du Moyen-Congo était devenu la République du Congo. Il s'agissait d'une marche vers l'indépendance acquise le 15 août 1960.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Et Barack Obama ...

Revenons un instant sur l'étonnante succession d'événements qui marque l'histoire présente de la première puissance mondiale, à savoir les Etats-Unis d'Amérique. En réécrivant une nouvelle fois sans l'ombre d'un doute que le président sortant, Donald Trump, qui n'a toujours pas reconnu sa défaite et qui ne la reconnaîtra jamais, fera tout dans les semaines et les mois à venir afin de « pourrir » le début du mandat de son successeur, le démocrate Joe Biden. Ceci au risque, hélas très concret, d'affaiblir fortement la position de son pays sur la scène mondiale et d'aggraver les tensions sociales qui minent la stabilité intérieure des Etats-Unis.

Les dirigeants américains étant tout sauf sourds et aveugles, le puissant appareil d'Etat qui gouverne le pays

se mobilise aujourd'hui de façon discrète mais bien réelle afin de limiter le plus possible les effets désastreux de la stratégie destructrice que tente d'imposer Donald Trump dans les dernières semaines de son mandat. Il suffit pour s'en convaincre d'observer avec attention le Département d'Etat, le Pentagone, le Trésor, les Services de renseignement intérieurs et extérieurs, bref les grandes administrations qui gèrent les affaires stratégiques de l'Etat fédéral et qui s'emploient de façon discrète à protéger la puissance, le pouvoir, l'influence des Etats-Unis sur l'échiquier mondial.

Cette action est vitale pour l'Oncle Sam dans le temps où les rapports entre les grandes puissances se modifient et où de graves problèmes se posent dans différentes régions du globe qui pourraient provoquer à terme plus ou moins rapproché

des conflits de grande ampleur, au Proche-Orient et en Asie du sud notamment. C'est pourquoi Joe Biden l'a inscrite en tête des priorités de son mandat en s'appuyant, pour la concrétiser, sur des personnalités qui n'ont pas cessé d'affirmer tout au long de leur carrière la volonté de maintenir les Etats-Unis dans leur rôle de superpuissance et ont démontré leur pugnacité de mille et une façons. Des qualités qu'incarne parfaitement la vice-présidente Kamala Harris.

C'est dans ce contexte très particulier que s'inscrit le retour sur le devant de la scène politique de Barack Obama qui a occupé lui-même la Maison Blanche pendant deux mandats successifs, de 2009 à 2017, et qui, de ce fait, connaît parfaitement le dessous des cartes de la partie qui s'engage. Très présent au côté de Joe Biden dès que celui-ci a gagné

la bataille de la candidature démocrate, il n'a pas cessé ces derniers temps d'affirmer ses convictions personnelles tout en soutenant avec force le nouveau président des Etats-Unis. Convaincu à juste titre que l'Amérique ne conservera la position clé qu'elle occupe au sein de la communauté internationale que si elle renforce son influence dans le tiers-monde, autrement dit le monde émergent, il fera en sorte que les liens avec l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud se resserrent tout au long du prochain mandat.

Et tout indique aujourd'hui qu'il sera écouté, entendu par Joe Biden, ce qui aura très probablement comme conséquence immédiate un infléchissement de la politique étrangère américaine dont les effets pourraient se révéler très positifs à bref délai.

Jean-Paul Pigasse